



En direct du Conseil Municipal

Séance du 15 décembre 2010

Finances

→ Recensement INSEE : indemnités des agents recenseurs

Rapporteur : Eleonette BOULAND

L'INSEE, direction générale du Ministère de l'Economie, des Finances et de l'Industrie, a confié aux communes la préparation et la réalisation des enquêtes de recensement de la population. La ville doit donc recruter 13 agents recenseurs. Le Conseil Municipal a approuvé de leur attribuer une rémunération.

Il convient de noter que pour supporter les coûts de ce recensement, une dotation de 13 832 € est versée à la commune. Après déduction des charges patronales, les 13 agents recrutés ne percevront qu'environ 615,32 € net pour recenser entre 190 et 250 foyers en à peine un mois. Le salaire attribué par l'Etat est donc proprement scandaleux.

Débat public

→ Avis de la commune relatif au Grand Paris

Rapporteur : Bernard CORNEILLE

Après l'envoi du cahier d'acteur de la ville d'Othis à la Commission nationale du débat public, le Conseil Municipal a émis un avis défavorable au projet de métro automatique du Grand Paris tel que proposé en

l'état. Le projet, extrêmement coûteux, ne tient actuellement pas compte de notre territoire et de notre bassin de vie. Par ailleurs, des besoins essentiels et urgents sont à satisfaire pour améliorer l'existant.

Pour consulter le cahier d'acteur et l'avis détaillé de la ville, rendez-vous sur le site www.othis.fr

Vie locale

→ Création d'un service de transports pour les seniors

Rapporteur : Patrick KURNIK

Afin de mieux cerner leurs besoins et leurs attentes, un questionnaire avait été adressé cet été à tous les Othissois de plus de 60 ans. Près de 130 réponses ont été reçues en Mairie.

De nombreuses actions sont déjà menées en leur direction, notamment :

- le colis de Noël,
- les vœux aux seniors ou le repas au mois de juin,
- le portage des repas à domicile,
- la téléassistance,
- les investissements faits sur le Foyer Victor Hugo,
- la surveillance exercée dans le cadre du plan canicule.

Devant les demandes exprimées par quelques seniors et la volonté de la Municipalité de lutter contre l'isolement de certains et agir pour leur mobilité, le Conseil Municipal a décidé d'instaurer un nouveau service : **le transport gratuit sur Othis et Dammartin-en-Goële des 70 ans et plus, sous conditions.**

Cette nouvelle initiative pour les seniors et les différentes actions conduites par la Municipalité démontrent une volonté d'agir pour tous, dans une démarche solidaire et soucieuse du bien-être des Othissois.
Plus d'informations : www.othis.fr ou au 01 60 03 85 85.

Quand sera mis en place ce dispositif ?

Ce mode de transport débutera en janvier 2011.

Puis-je en bénéficier ?

Ce service est mis en place pour les personnes de 70 ans et plus, seules ou en couple, en mesure d'effectuer le trajet en minibus, isolées, ne disposant pas de moyen de locomotion.

Où pourrai-je me rendre ?

A Othis ou Dammartin-en-Goële, pour aller faire les courses, se rendre chez le médecin ou le pharmacien, se rendre dans les services publics, à la poste, à la banque, à la gendarmerie et aller au cimetière.

Quels jours pourrai-je faire appel au minibus ?

Ce service, qui en aucun cas ne concurrencerait les professionnels tels que les taxis, ambulances ou VSL, sera organisé les mardis et jeudis après-midi.

Intercommunalité

→ Prise en compte des éco-conditions relatives à l'alimentation en eau potable

Rapporteur : Michel QUERREC

L'octroi des subventions départementales pour l'alimentation en eau potable des communes est subordonné

au respect de deux éco-conditions : la réduction d'usage des produits phytosanitaires sur les espaces communaux qui concerne la ville et la mise en place d'une politique d'optimisation du fonctionnement des réseaux de distribution d'eau potable qui est de la compétence de la Communauté de Communes de la Plaine de France.

Le Conseil Municipal s'est donc engagé à :
- suivre et respecter les différentes

étapes de diagnostic, de sensibilisation et de suivis annuels sur son territoire, proposées par le Département,
- contribuer au bon déroulement de l'action,
- diminuer progressivement l'utilisation des produits phytosanitaires.

Cette démarche, qui aura des conséquences visuelles sur l'environnement, nécessitera un changement d'habitudes et de méthodes pour l'élimination des mauvaises herbes.

Informations

→ Bilan du Téléthon

Organisé par la Municipalité les 3, 4 et 5 décembre dernier en partenariat avec plusieurs associations de la ville et en collaboration avec la Maison des Jeunes et le CME-CMJ, le Téléthon 2010 a permis de récolter 1 150,53 €.

→ Monoxyde de carbone

En cette période d'hiver, il est recommandé à tous les Othissois d'y faire attention en aérant tous les jours leur domicile et en faisant contrôler leurs installations.

→ Arbre de Noël

Les 16 et 17 décembre derniers était organisée la diffusion sur écran géant du spectacle du groupe Zut pour tous les scolaires de la ville. Le Père Noël a fait une surprise aux maternelles en venant à leur rencontre et en leur offrant les traditionnels cadeaux de fin d'année.

→ Réunion éducation

Une deuxième réunion sur l'état de l'éducation dans le canton s'est tenue mardi 7 décembre. Plus d'informations sur www.othis.fr et dans les prochaines Nouvelles d'Othis.

→ Une semaine pour la laïcité

Parce qu'elle est aujourd'hui de plus en plus menacée, divers événements se sont tenus pour célébrer la laïcité : le premier arbre de la laïcité de Seine-et-Marne a été planté, une exposition s'est tenue à la Maison du Livre et le film *L'orange de Noël* a été projeté salle Pierre Mendès-France.

→ Fréquentation accrue du site www.othis.fr

2007 : 13 194 visites
2010 : 46 008 visites

Tombe la neige

Depuis la fin du mois de novembre, cela n'en finit pas. **Les épisodes neigeux succèdent aux épisodes neigeux**, avec de fortes chutes le 8 décembre et les 18, 19 et 20. Cela gêne tous les déplacements et bloque parfois même totalement la circulation. Ceux qui ont passé des heures, et même une nuit, sur la Nationale 2 en ont fait la désagréable expérience.

A Othis, les services techniques municipaux ont tout mis en œuvre, en hommes et en moyens pour faire face, du mieux possible, à ces événements climatiques assez exceptionnels. Pour sécuriser autant que possible la

circulation, **ils ont œuvré jour et nuit pour rendre praticables les axes majeurs dans les différents quartiers** et depuis les feux du cimetière jusqu'à la ferme de Saint Ladre, route de Moussy, à la limite du territoire communal.

C'est ainsi qu'à ce jour, le 20 décembre, ce sont plus de 40 tonnes de sel qui ont été répandues et 750 kilos de produit déverglaçant utilisé dans les cours d'écoles et centres de loisirs. A plusieurs reprises une **lame de déneigement** a été passée pour dégager les routes.

Au total, **un coût de près de 11 000 €** pour notre collectivité, et l'hiver n'a pas encore commencé ! Quant à la route principale, depuis le rond point de la

Nationale 2 jusqu'au cimetière, elle est entretenue par les services du Conseil général.



Si, pour l'instant, le dispositif mis en place et les moyens utilisés ont évité la pagaille dans la commune, nous ne sommes pas à l'abri d'intempéries plus gênantes encore, et d'une rupture possible des stocks de sel. **La prudence est recommandée à chacun. La prudence et la patience.**